

CIMER : bilan mitigé pour les armateurs

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 25 JANVIER 2021

Vendredi 22 janvier 2021, s'est tenu au Havre le Comité interministériel de la mer (CIMER) en présence du Premier Ministre, M. Castex, de la Ministre de la Mer, Mme Girardin, du Ministre des transports, M. Djebbari, du Ministre délégué chargé des comptes publics, M. Dussopt, du Secrétaire Général de la Mer, M. Robin et de l'Ambassadeur pour les pôles et les enjeux maritimes, M. Poivre d'Arvor. Les sujets à l'ordre du jour sont restés essentiellement portuaires. Les armateurs français mettent tous leurs espoirs dans les conclusions de la démarche du « Fontenoy du maritime » en avril prochain.

Les enjeux économiques et environnementaux portés par les acteurs portuaires et les armateurs sont indissociables. Armateurs de France s'implique bien évidemment de près dans les évolutions de la politique portuaire française et salue les mesures prises à cet égard par le CIMER de vendredi dernier. Mais les compagnies maritimes regrettent que les enjeux spécifiques du transport et des services maritimes n'aient pu être à l'ordre du jour. Le secteur du transport et des services maritimes, très impacté par la crise sanitaire, porte un [projet stratégique](#) pour sa relance, l'amélioration de sa compétitivité, sa contribution à la transition écologique ainsi qu'à la solidarité et la souveraineté économiques du pays. Articulé autour de quatre axes et 40 mesures, ce projet est le recueil de toutes les mesures sur lesquelles les armateurs souhaitent avancer avec l'État, l'Europe, les organisations syndicales, les partenaires économiques...

Les armateurs français font face à de grandes difficultés économiques et opérationnelles qui durent depuis le premier confinement. Le shipping est un maillon essentiel des chaînes d'approvisionnement, il est donc indispensable à la continuité de l'économie et de la vie même des citoyens. Les compagnies maritimes ont œuvré contre vents et marée pour acheminer les biens et produits essentiels, notamment médicaux, alimenter les réseaux énergétiques ou encore entretenir les câbles sous-marins qui véhiculent 99% des données numériques si précieuses dans la période que nous vivons. Elles se sont mobilisées sans relâche, le sont encore aujourd'hui et en appellent à une action déterminée de l'Etat.

« Au printemps dernier, nous avons partagé nos ambitions avec Madame Girardin qui, dans la foulée a lancé un grand chantier collaboratif, le « Fontenoy du maritime ». Tous nos espoirs se fondent désormais sur le résultat de cette démarche consensuelle entre tous les partenaires et parties prenantes de notre écosystème maritime : les parlementaires, les élus de tous les niveaux de collectivité, le Cluster maritime français et toutes les organisations professionnelles du secteur, sans oublier bien entendu les organisations syndicales, navigants comme sédentaires, et les marins »

Jean-Emmanuel Sauvée
Président d'Armateurs de France

A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.

Contact presse Armateurs de France :

Agnès RINCE

a-rince@armateursdefrance.org

06.24.35.45.43